

Le Bureau du Comité Syndical du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 26 Septembre 2011

Etaient présents:

MM. Dissaux, Boussebart, Grimonprez, Schepman

Etaient excusés:

MM. Deroo, Leroy,

Vu le rapport : 30-11

DECIDE :

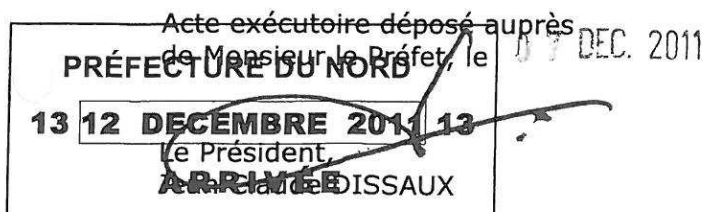
- d'attribuer à la société EPI le marché de maîtrise d'œuvre des travaux pour la sécurisation électrique de l'usine d'Aire sur la Lys pour un montant de 16 486,86 € TTC.
- d'imputer les sommes nécessaires sur le crédit inscrit au compte 23153 du budget du Syndicat,
- d'autoriser la signature par son Président de prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).

VOTANTS : 4

POUR : 4

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0



Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX

**SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION
DES EAUX DE LA LYS**

RAPPORT : 30-11

OBJET : Maîtrise d'œuvre des travaux de sécurisation électrique de l'usine d'Aire-sur-la-Lys

Lors de sa réunion du 26 septembre 2011, la Commission d'Appel d'Offres a émis à l'unanimité un avis favorable à la désignation de la société EPI en qualité de Maître d'œuvre des travaux de sécurisation électrique de l'usine d'Aire sur la Lys, pour un montant de 16 486,86 € TTC.

Il est demandé au Bureau de bien vouloir statuer sur cette affaire.

Vu le, 26 SEP. 2011

Le Président du Comité Syndical



Jean-Claude DISSAUX

PRÉFECTURE DU NORD

13 12 DECEMBRE 2011 13

ARRIVÉE